

Notes sur l'Écologisme d'État

« Face à la hausse du prix du pétrole, je conseille aux Français de faire du vélo. » Christine Lagarde, ministre de l'économie et de la simplicité volontaire

D'un Grenelle à l'autre

Mai 1968 : des dizaines de millions de personnes cessent de travailler ; des usines et autres lieux sont occupés ; l'État a peur ; une idée de la révolution s'est propagée et a commencé à bousculer les vieux autoritarismes. Juin 1968 : les accords de Grenelle viennent remettre dans l'ordre les choses et les idées. De révolution, il n'est plus question, l'heure est à la réforme, à l'élargissement du processus cogestionnaire. C'est grâce à lui que l'État se présente comme l'arbitre neutre qui transcende les intérêts de classe. Les syndicats sont les vrais gagnants de l'histoire ; ils reprennent la main sur le mouvement social qui les avait désavoués et parfois dépassés. Ils obtiennent en échange davantage de droits de représentation, avec le pognon qui va avec, dans les entreprises et les institutions étatiques. Le paritarisme, créé à la Libération, s'impose encore plus.

Automne 2007 : le « Grenelle de l'environnement » présenté officiellement comme une vaste consultation de la « société civile » – comme si elle avait, un jour, existé en dehors de l'État – se termine après beaucoup de tintamarre médiatique, de publicité institutionnelle et d'envolées enthousiastes. Il s'est agi « d'élaborer une vingtaine de mesures fortes qui inscrivent le développement de la France dans une perspective durable ». Pour faire vivre ces gros mots, six groupes de travail ont été constitués : Climat et santé, Biodiversité et ressources naturelles, Adopter des modes de production et de consommation durables, Construire une démocratie écologique, Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité. A l'été 2007, deux groupes transversaux – un sur les déchets et un autre sur les OGM – étaient venus compléter *in extremis* cette mise en scène, cette « machine de guerre », selon les mots de Borloo, le ministre de l'écologie.

Les résultats immédiats du Grenelle se comptent sur les doigts d'un manchot, et sont directement au service de l'industrie et du développement économique, comme promis. La « promesse de ne pas créer de nouveaux sites nucléaires » n'engage à rien puisque la France dispose déjà de 58 sites (1), prêts à être équipés de nouveaux réacteurs. L'EPR (2), par exemple, s'installe sur le site déjà existant de Flamanville et le projet ITER (3) à Cadarache. D'autre part, la France signe des « accords de coopération dans le nucléaire civil » avec la Libye, le



Maghreb, les Emirats arabes unis, le Qatar, la Chine, etc., et contribue donc à créer des sites nucléaires dans le monde entier, le vernis écologiste justifiant ici la relance du nucléaire à l'échelle planétaire. Les autres « engagements » vont dans le même sens : « Ne pas augmenter les capacités routières [...] sauf cas de sécurité ou d'intérêt local ! », ce qui, juste avant les élections municipales, fait sourire ; « Réduire de moitié la quantité de pesticides utilisés d'ici dix ans [...] si possible » (Sarkozy) ; « Renouveler intégralement le parc automobile », en taxant les voitures « trop polluantes », autant dire les bagnoles de ceux qui n'ont pas les moyens ou l'envie de s'en payer une tous les cinq ans ; enfin, travailler à industrialiser et à standardiser encore davantage la production agricole bio, en augmenter la productivité et la capacité de distribution. Côté « société civile », les gagnants sont les associations reconnues par l'État, dont les syndicats, CGT en tête, qui voient leur pouvoir cogestionnaire élargi au domaine de « l'environnement », du Conseil économique et social aux divers comités d'entreprise.

Hyper-responsabilisation et carotte bio

Le Grenelle de l'environnement™ a prétendu rassembler autour d'une même table représentants de l'État et de la « société civile », des entreprises aux ONG porte-parole autoproclamées des consom'acteurs. En réalité, multinationales de l'environnement, industriels, politiciens, syndicalistes... se sont mis d'accord pour faire converger leurs intérêts. Quant aux citoyens, cette abstraction qui réduit déjà les individus à des sujets de l'État qui votent et qui participent quand on les sonne, ils n'ont eu que très peu droit de cité. Les rares moments de « consultation locale » qui devait en faire participer quelques-uns les ont mis dans la peau de candidats de jeux télévisés. A la fin du débat, candidat atomisé, tu buzz oui ou non, mais, surtout, tu es content de participer. Comme le dit crânement Dominique Bourg, qui a lui-même dirigé un groupe de

travail « chargé de réfléchir à la promotion des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi » : « Ce travail collectif d'élaboration est indispensable pour accroître la légitimité et l'acceptabilité des mesures environnementales. » (4)

Faire autant de bruit sur une pseudo-participation du quidam ordinaire permet de mettre abstraitement tous les « acteurs sociaux » sur un même plan en terme de responsabilité : individu, association, entreprise et État, tous affrontant la même adversité écologique. Car, par rapport à 1968, la période n'est même plus à la reconnaissance d'intérêts divergents et à leur transcendence par le biais de l'État, mais bien au nivellement des antagonismes, à leur négation pure et simple au moyen d'une idée positive : la participation à une grande œuvre commune, au sauvetage de la planète, à la conservation de l'espèce humaine. La lutte des classes est une nouvelle fois enterrée. Exploités et exploités seraient enfin rassemblés au sein d'une grandiloquente union sacrée, face à un intérêt supérieur universel qui serait extérieur, mais commun à tous.

Outre la mystique unificatrice produite par ce mot d'ordre, l'objectif pratique est de créer une équivalence généralisée des responsabilités et donc des « gestes » que chacun peut et doit faire. Chacun, là où il est, devrait « agir pour sauver la planète ». Il s'agit une fois de plus de sauver le monde tel qu'il est et tel qu'il ne va pas. Quand ils disent : « Trie tes déchets », il y a la police des poubelles qui va avec. Quand ils disent « Velib », il y a la localisation satellitaire GPS, pub Decaux, carte de crédit et Navigo qui vont avec (5). A nouvelles obligations, nouveaux motifs de coercition, le citoyen y trouvant même matière à la morale du consom'acteur.

Quant aux contre-Grenelle du pauvre organisés ici et là, ils ont été aussi verrouillés que les discussions officielles. Les spécialistes se sont succédés à la tribune, les chiffres se sont accumulés et les salles se sont tues. On a même vu un congrès publier avant même sa tenue les actes de ses conclusions. Et, sur le fond, les décroissants les plus en vogue ont martelé encore une fois que la solution passe par la « simplicité volontaire », plus d'État et la contrainte. Comme si l'État avait besoin d'eux pour multiplier ses lois, ses règles, ses filières, ses seuils, son quadrillage. Comme si la « simplicité involontaire » n'était pas déjà quotidienne et imposée à tous les pauvres par l'économie elle-même. Le capitalisme, tout en continuant à développer les forces productives et à promouvoir le consumérisme, anticipe sur la décroissance.

et son environnement et le capitalisme vert

La victoire de l'environnementalisme

Depuis la fin des années 1970 – si l'on considère qu'auparavant il lui est arrivé de participer d'une contestation plus générale de la société –, l'écologie a soigneusement entretenu l'idée de sa neutralité politique (« ni à droite, ni à gauche »). Obsédée par les seuls rapports de production, la lutte de classe traditionnelle n'a jamais suffisamment considéré les conséquences de la production elle-même et la dégradation du monde. En réaction, l'écologie a contribué à faire oublier les rapports d'exploitation et de domination. C'est uniquement parce qu'elle acceptait de séparer de plus en plus la « destruction de la nature » de la question sociale, sous quelque forme que ce soit, que l'écologie a fini par s'imposer dans toutes les têtes et tous les discours.

Le Grenelle de l'environnement™ marque le couronnement de la diffusion de la pensée écologiste au sein du pouvoir et le projet politique des Verts est l'un des grands gagnants des dernières élections. Travaillant à répandre la confusion à travers, notamment, la notion de « respect de l'environnement », l'écologie a gagné son pari. Choissant de pointer démagogiquement la question du « cadre de vie » – loin des constats les plus élémentaires sur des pollutions réelles –, elle est parvenue à diffuser ses contrevérités simplètes les plus commodes à distiller, contrevérités qui épousent, bien sûr, si bien les exigences d'ordre public ou d'urbanisme anti-pauvre. N'importe quel hyper-centre piéton de grande ville en témoigne. La pierre y est ravalée, les bancs absents ou design et volontairement inconfortables, et les pauvres et autres errants en sont chassés à coup d'arrêtés anti-mendicité ou anti-alcool. L'environnementalisme a en effet restreint définitivement le champ de ses revendications aux papiers gras, aux tags sur les murs, au vélo et au tramway en ville, au point de perdre de vue la critique – même la plus édulcorée – des pollutions les plus voyantes. Le plus gros mensonge étant de faire croire à une possible action individuelle sur des détails et que cette action, si minuscule soit-elle, aurait une incidence sur la réalité des désastres industriels.

Ce Grenelle consacre une vision hors sol du monde et de ses habitants ; une écologie technocratique qui ne voit plus une rivière, mais un taux de nitrate, un seuil tolérable ou non des poissons morts, bref, un ensemble de paramètres, de chiffres qui contribuent un peu plus à éloigner le réel, à l'enfermer dans des cases. On ne considère pas la totalité du monde vivant, mais des écosystèmes industrialisés dont on mesure et prétend maîtriser les intrants et les sortants. Si l'agriculture industrielle a, depuis cinquante ans,

rendu les sols stériles, ce sont les biobios et autres écolos soi-disant apolitiques qui continuent d'achever ce qui restait des campagnes. Le puçage des animaux, par exemple, est la dernière étape de l'obligation faite aux éleveurs de rendre leurs bêtes « traçables » de la naissance à la mort. Or, la traçabilité constituait la revendication principale des écolos lors des dernières crises sanitaro-industrielles (grippe aviaire, vache folle, poulets à la dioxyne...), réponse sanitaire adaptée à l'organisation industrielle de l'élevage. La revendication écolo n'a produit ni plus ni moins qu'un affinement de la détection d'inévitables maladies engendrées directement par l'élevage intensif. Et la traçabilité est loin de ne servir qu'à retrouver des denrées dangereuses déjà commercialisées. Elle est surtout envisagée comme mode de « gouvernementabilité », pour rendre illicite *a priori* des « circulations non maîtrisables », c'est-à-dire tout ce qui n'est pas produit et échangé industriellement.

Avec ce Grenelle, on a assisté à la reprise officielle de discours promus par des structures de « protection de l'environnement » et par les entreprises qui travaillent à la promotion d'un rayonnant développement durable. L'Etat vient, à sa façon et quand il le décide, redonner une dimension universelle à un domaine séparé. D'une part, les ONG

environnementales ont enfin réalisé leurs vœux puisque leur travail de lobbying se fixe précisément comme but ultime leur propre récupération officielle par l'Etat. D'autre part, les industries achèvent de soigner leur image. Le gouvernement actuel, sans doute plus finement que ses prédécesseurs, étalise une communication d'entreprise qui, depuis la fin des années 1980, agence développement économique, respect de l'environnement et prise en compte du risque industriel majeur.

Jusque dans ses formes mêmes, le Grenelle de l'environnement s'est inspiré de la « risquologie » et de ces dispositifs de concertation avec les populations pour fabriquer l'acceptation sociale d'une société véritablement cancérigène, pathogène et mortifère. La France ne fait là que rattraper son retard sur ces questions par rapport à l'Allemagne ou aux pays du Nord de l'Europe. La culture nucléaire du secret et le lobby puissant qui sévit en France depuis un demi-siècle ont longtemps été des freins à la diffusion d'un écologisme d'Etat, tout de façade qu'il soit.

A l'inverse, aujourd'hui, le nucléaire nous est présenté comme une solution, et non plus comme un problème. Un nucléaire se serait un écologiste qui lutte contre le réchauf-



fement climatique. N'ayant plus de luttes un peu trop virulentes à éteindre, l'Etat n'a plus à s'embarasser d'interlocuteurs conciliants qui réclament une sortie en dix, vingt ou trente ans, des énergies alternatives ou une décroissance soutenue par l'Etat industriel. Nous en sommes là et une évidence partagée s'est perdue, celle qui animait les violents affrontements de Chooz, Vireux ou Plogoff, il n'y a pas si longtemps.

Real-écologie politique

Décembre-février 2008 : le Grenelle et ses promesses de cogestion de l'environnement sont loin dans les têtes. Il faut passer à la deuxième phase : la discussion des lois à l'Assemblée et au Sénat. Les unes après les autres, les pseudo-victoires deviendront de vraies défaites. Pour ouvrir le bal, le projet de loi sur les OGM. Le ton a un peu changé : « On a donné une tribune et une audience à des gens qui ne représentent pas grand chose, et ils ont cru que le Parlement se contenterait d'être une simple chambre d'enregistrement ! Ce n'est pas ça la démocratie. Il y a le temps de la démocratie participative, de l'information et de la consultation de la population, mais la décision revient aux instances délibératrices prévues par nos institutions. A nous d'expliquer nos lois », balance le sénateur UMP des Yvelines, Dominique Braye.

En effet, cette loi a surtout pour objet de s'aligner sur la législation européenne en vigueur et permettre aux agriculteurs français qui cultivent des OGM depuis des années et sur des milliers d'hectares avec des semences importés de le faire légalement. Plus tant de considérations écologiques là-dedans. On officialise l'existence des OGM ou plutôt, comme le dit la novlangue, leur « coexistence » avec les autres cultures. La loi repose les bases de la traçabilité des OGM, du champ au stockage en passant par le transport. Au passage, les députés discutent de la possibilité de la culture OGM dans les parc nationaux. Pourquoi pas, après tout, en attendant les Biogm !

Pour encadrer pénalement l'affaire, la loi prévoit deux ans d'emprisonnement et 75 000 euros pour non-respect des distances de sécurité dans les champs, « le fait de ne pas avoir déféré à une des mesures de destruction ordonnée par l'autorité administrative » et surtout « le fait de détruire ou de dégrader une parcelle de culture autorisé ». La peine pour ce dernier délit pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende. Cultivateur d'OGM trop entreprenant et faucheur sont renvoyés dos à dos. Le sénateur Dominique Braye, toujours plein de bon sens étatique, déclare : « Je suis responsable d'une collectivité qui compte des quartiers sensibles, où des jeunes ont été plusieurs fois condamnés pour avoir brûlé des voitures. Je serais bien en peine de leur expliquer comment des gens qui détruisent des champs entiers, avec des conséquences bien plus graves, sont toujours en liberté, honorés, quand ce n'est pas embrassés ! » Malheureux retour



de bâtons pour les faucheurs volontaires qui font pourtant tout depuis des années pour ne pas être confondus avec le tout venant de la délinquance, quitte à condamner souvent les gestes de colère des quartiers populaires. Notons au passage les jolies noms des commissions censées représentées citoyens et contre-experts au sein de l'Etat : « Haut conseil des biotechnologies » et « Comité de la société civile » (sic). Elles ne formulent, bien sûr, plus que des recommandations.

Écologie d'Etat égale capitalisme high-tech vert

Si ce Grenelle est une vaste communication d'Etat, il n'en correspond pas moins à une ouverture de marchés bien réels qui se créent sur des pollutions et des destructions bien réelles. Et si le capital ne se réforme plus, il trouve ainsi dans la dépollution, la valorisation de matière (6) de quoi innover. Les biocarburants, par exemple, sont présentés comme la solution miracle, arrivée à point nommé, aux gaz à effet de serre, au très médiatique réchauffement climatique et, surtout, à l'épuisement prochain des énergies fossiles. Les industries du pétrole et des OGM, dans une conjonction parfaite, ont enfin trouvé un biais pour incarner le renouveau agricole bio. En réalité, l'arrivée des biocarburants répond ni plus ni moins aux nécessités actuelles du marché : ils représentent de nouveaux débouchés pour l'agriculture industrielle en Europe et aux Etats-Unis en perpétuelle surproduction, et contribuent à discipliner économiquement les coins du tiers-monde qui ne l'étaient pas encore. Une fois encore, les questions dites environnementales et la question sociale sont étroitement imbriquées : la monoculture intensive de canne à sucre, de céréales, d'huile de palme, dynamise la déforestation, l'expropriation et la mise en salariat des paysans qui avaient conservé une capacité d'autonomie insupportable au capital. Produire des céréales pour les moteurs de bagnoles est par ailleurs devenue tellement plus rentable que remplir les estomacs des masses que les prix des denrées de première nécessité ont explosé. L'augmentation des prix du maïs par exemple a été telle que des émeutes de la faim ont eu lieu au Mexique.

Comme toujours, c'est à une fuite en avant technologique que l'on nous prépare. « Les deux pieds sur l'accélérateur face au mur », ont décidé nos gouvernants aux visages graves. Car, cette fois-ci, ils semblent obligés de croire dans la réalité de la dégradation des conditions de vie et il ne reste que quelques extrémistes comme Luc Ferry, Michel Crichton ou Claude Allègre pour continuer à noircir des pages de leur prose négationniste. Les vrais progressistes, eux, ne nient plus et, s'ils ne peuvent pas prendre au sérieux les mesures préconisées par le Grenelle, ils croient vraiment à la capacité technique des hommes à modifier notre ère géologique. Ils pensent pouvoir « créer la nature » après l'avoir détruite. Il faut, selon eux, mener une politique de grands travaux à l'échelle planétaire, voici venu le temps de la « géoingénierie ». Ils remettent un prix Nobel à un savant fou qui veut injecter du souffre dans la stratosphère pour réfléchir davantage les rayons du soleil et ainsi faire baisser la température du globe ; contre le réchauffement climatique toujours, ils jouent avec des canons à eau de mer pour blanchir les stratocumulus et renvoyer les rayons du soleil ; ils réfléchissent à la meilleure technique pour envoyer massivement des iodures d'argent dans les nuages pour les faire éclater à leur convenance ; ils veulent séquestrer le CO₂ dans des gisements de pétrole épuisés ou sous les océans ; ils promettent de créer génétiquement d'ici un an des structures capables de transformer du CO₂ en pétrole...

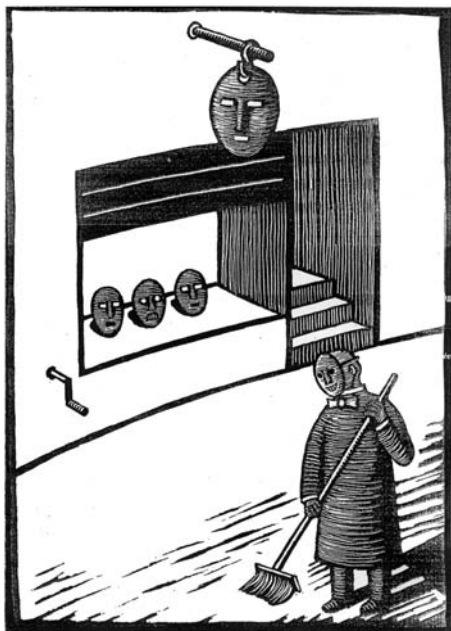
Des désastres au Désastre

S'il n'y a pas de solution alternative et s'il ne s'agit pas d'aménager ce monde, nous sommes loin de nier la réalité des désastres. Mais ces derniers ne sont pas plus écologiques qu'ils ne sont sociaux. L'imbrication réelle des rapports sociaux paraît aujourd'hui encore plus évidente que jamais. Dès que l'on se penche sur un problème tout le reste suit. La « question environnementale » déborde sur la « question migratoire », qui déborde sur la « question carcérale », qui déborde sur la « question sociale » et ainsi de suite, jusqu'à ne plus être des questions séparées mais une remise en cause radicale d'un monde qui se veut lui-même totalisant.

La mobilisation totale des hommes et des choses imposée par l'économie et les Etats est un phénomène planétaire qui n'épargne pas un arbre, pas un être. Parmi les centaines de millions d'étrangers venus peupler le monde d'autres étrangers, comment distinguer celui qui a fui une guerre de celui qui a fui une famine due à la déforestation ? Comment savoir si celui-ci a fui une catastrophe écologique ou le coup d'Etat qui l'a directement suivi ? Comment mesurer les désastres quotidiens de la production industrielle de masse ? Comment dissocier en leur sein la destruction des campagnes d'un licenciement de masse ? En août 2005, qui, de la « nature déchaînée », de l'Etat ou du monde industriel, porte la responsabilité

de la destruction de la Nouvelle-Orléans et de la mort de centaines de personnes ?

Katrina est l'un de ces ouragans qui se multiplient à une allure inquiétante depuis une dizaine d'année et qui sont directement liés au réchauffement des océans. Les digues censées protéger la ville et ses quartiers pauvres surtout étaient trop petites et les ingénieurs le savaient. Les flics protègent la marchandise et les maisons des riches en tirant sur les « pillards », souvent noirs et toujours pauvres. L'armée empêche aux gens de passer dans la ville voisine, trop blanche et trop bourgeoise, et ment sur d'éventuels secours. Les prisonniers se noient dans leur cellule ou sont stockés dans de grandes cages de zoo apportés par hélicoptère. Une marée noire remonte le Mississipi et pollue le fleuve sur des kilomètres. L'Etat, après avoir appliqué la loi martiale, refuse toujours deux ans après de reconstruire écoles et hôpitaux. Le réchauffement climatique a lavé la ville de ses pauvres. Et la Nouvelle-Orléans ne sera plus jamais qu'un parc à thème du jazz.



...

Si l'on critique le Grenelle de l'environnement aujourd'hui ou que l'on se bat contre les THT, par exemple, c'est pour tenter de soulever un peu, avec nos peu de forces et sans trop d'illusions, toute la merde qui est derrière. Nous prenons la peine et le temps de nous arrêter sur ce Grenelle du conditionnement alors qu'il est déjà loin dans l'actualité médiatique car nous refusons tout ce qu'il porte de résignation, de mensonge, de séparation et, déjà, de matraque. Parce qu'il va nous être décliné dans les prochaines années, pour les autres questions séparées qui constituent les agendas des techniciens du pouvoir : Grenelle du logement, Grenelle de la précarité, Grenelle des banlieues, Grenelle de l'insertion... Parce que ce qu'il sanctionne la mise en place de formes de despotisme aggravé, à l'échelle

mondiale, justifiées comme toujours par la protection que l'Etat est censé apporter aux individus en échange de leur subordination (7).

Paris, mars 2008

Notes

(1) On compte parmi ceux-ci 34 réacteurs générateurs d'électricité de 900 MW, 20 de 1300 MW et 4 de 1450 MW. Ils ont été mis en service entre 1977 et 1999.

(2) L'EPR (European Pressurized Reactor), de Flamanville : c'est parti ! Le réacteur nucléaire de troisième génération d'une capacité de 1650 MW d'EDF dans la Manche est désormais en chantier. 10000 tonnes de béton sont coulées en continu pour réaliser la première partie de la dalle du plancher du futur bâtiment du réacteur. Le premier chantier de ce type a débuté en Finlande en 2005. La construction de l'EPR de Flamanville a pour objectif de pérenniser les compétences nucléaires du groupe, qui compte mettre en service plus de 6000 MW de capacités de production d'électricité supplémentaires d'ici 2012 en France. La mise en service du réacteur tête de série EPR, qui représente un investissement de 3,3 milliards d'euros, est prévue pour 2012 et rassemblera les acteurs du nucléaire français, dont Bouygues, Alstom et Areva. Ce chantier s'inscrit « dans la continuité technologique des réacteurs à eau pressurisée actuels, en agrégeant tous les progrès récents pour offrir une plus grande souplesse d'utilisation et la garantie d'une production d'électricité sûre, compétitive et sans émission de CO₂ », selon BTP Magazine.

(3) Les réacteurs nucléaires habituels, y compris l'EPR de dernière génération, produisent de l'énergie à partir la fission contrôlée de l'atome, dérivée de la technologie de la bombe A. Avec le laboratoire pharaonique ITER, c'est la fusion nucléaire, bien plus énergétique et issue de la technologie de la bombe H, que les Docteurs Folamour veulent maîtriser. A Cadarache, pour démarrer la moindre expérience de 5 secondes, le monstre aura besoin de 1200 MW d'électricité d'origine nucléaire, produite par des réacteurs du Tricastin. Plus, la chambre expérimentale à fusion est construite avec les métaux des cuves actuelles de réacteur à eau pressurisée. Les alliages pouvant résister plus de 60 secondes à la fusion, sans être rapidement abrasés et devenir hautement radioactifs, n'existent pas encore ! En cas d'emballement « expérimental », on imagine la suite... ITER n'est pas l'un de ces laboratoires où l'on effectue des expériences en milieu confiné, c'est lui-même l'expérience grandeur nature, ce qui est bien conforme à la tradition du nucléaire depuis Hiroshima.

(4) In Regards sur l'actualité, la documentation française, n° 338, février 2008

(5) La Mobilité durable, plaquette publicitaire de la Macif. Pour lutter à la fois contre le réchauffement climatique et enrayer l'hécatombe cardio-vasculaire, certaines boîtes à la pointe du capitalisme vert commencent à suggérer à leurs employés de ne plus prendre ni voiture ni même transport public pour aller au chagrin. Au passage, elles pourront ainsi diminuer leurs frais de remboursement des titres de transports des salariés. C'est toujours ça de pris, et pour la boîte, et pour la sécu. Le has been, qui continuera à prendre sa bagnole au lieu de ses pieds ou d'un vélo (parce qu'il habite en zone 5, mais c'est son problème) et qui se découvrira un cholestérol, devra lui-même payer ses soins. On l'avait

prévenu : « Rando, boulot, dodo » ou rien. Pour les gosses, on a même déjà inventé un terme, le Pédibus ; traduction dans la novlangue écolo de « aller à l'école à pied avec ses potes », mais sous la conduite d'adultes volontaires, qui seront bientôt considérés comme pénalement responsables en cas de problème de sécurité...

(6) « Le gouvernement a donné un coup d'accélérateur au développement des biocarburants en annonçant la construction de seize nouvelles usines de production lors du dernier salon de l'Agriculture. Objectif : atteindre 5,75 % d'incorporation dans les carburants à l'horizon 2008. Un niveau qui devra atteindre 7 % en 2010. Parmi les projets retenus par l'Etat, celui de Sarp Industries, prévu sur la zone portuaire de Limay-Porcheville. Ce projet industriel innovant porte sur la création d'un site de fabrication de biodiesel axé sur la valorisation de déchets - des huiles alimentaires usagées - avec compléments d'huile pure d'origine végétale. La future usine de biocarburant sera implantée à proximité du centre de traitement et de valorisation de déchets dangereux de Sarp Industries. « L'énergie produite par Sarp sera utilisée pour faire fonctionner le process de l'usine de biocarburants », explique le directeur de la com' de Sarp Industries Véolia Propreté. L'unité de Limay produira 60000 tonnes de biodiesel par an.

Les huiles utilisées pour la fabrication du biocarburant proviendront des chaînes de restauration rapide et de la restauration collective, sur toute la partie située au nord de la Loire. La collecte de cette matière première sera prise en charge par Eco-gras, une filiale dédiée de Véolia Propreté. Le biodiesel fabriqué à Limay sera utilisé dans les bus de la Connex, gérés par Véolia Transport, et dans les camions de marchandises dépendant du réseau Véolia Propreté. C'est ce qu'on appelle une synergie parfaite. « Ce projet marque le début d'une nouvelle ère pour Sarp. Comme on a su le faire en 1975 avec la valorisation des déchets dangereux, on est en train d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire de l'entreprise. L'avenir, c'est la valorisation de la matière ! »

(7) Ce n'est pas que des mots si l'on regarde les dernières mesures prises en France en matière nucléaire où convergent des considérations sanitaires, militaires et policières. L'Etat français organise depuis septembre 2005 le stockage de pilules d'iode dans toutes les pharmacies. Les pharmaciens seront conviés, dans l'heure, sur ordre de l'armée à les distribuer à toutes la population « en cas l'attaque terroriste ». Parallèlement, l'Etat ne pouvant plus mentir sur les risques des centrales réfléchit à une gestion à long terme de territoire irradié suite à un accident majeur. Il a mis en place le Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'une situation d'urgence radiologique (Codirpa), chargé d'évaluer toute une série de questions : « Faut-il ou non autoriser le retour des populations dans les territoires contaminés, et si oui à quelle échéance ? Comment organiser leur suivi sanitaire, gérer les déchets, dimensionner les indemnisations ? Une masse d'interrogations est née de ces exercices spéculatifs, conduits dans des groupes de travail spécialisés » (Le Monde du 21 février 2008). Tout ça sent fortement la police et l'armée. D'ailleurs, des consignes précises seront données très prochainement aux préfets à ce sujet...

Où et comment nous joindre

Collectif contre la société nucléaire
c/o CNT-AIT, BP 46, 91103 Corbeil Cedex